« Reprendre le contrôle de l'immigration vers la France par la création de quotas migratoires. »

Le député Charles Rodwell propose **la création d'une politique de quotas migratoires pour la France**, dans le cadre du rapport parlementaire qu'il publie pour la commission des Finances de l'Assemblée nationale.

Son objectif : **reprendre le contrôle total de la politique d'immigration de la France, pour passer de plus de 550 000 à moins de 150 000 entrées sur le territoire national par an.**

Pour atteindre cet objectif, Charles Rodwell propose de créer une politique complète de quotas migratoires, fondée sur **deux choix politiques de rupture pour mettre fin à cinquante ans de renoncements des gouvernements successifs en matière migratoire** :

1. Premier choix de rupture, c'est **d'organiser une politique d'immigration choisie, fondée uniquement sur le travail, pour répondre aux stricts besoins de notre économie.**

2. Second choix de rupture indissociable du premier, c'est de **réduire massivement toutes les autres voies d'immigration légale** (familiale, humanitaire, sociale, étudiante) et **d'assécher totalement l'immigration illégale vers la France.**

Ce rapport parlementaire, qui sera bientôt rendu public dans son intégralité et **dont nous vous dévoilons les grandes lignes (synthèse en PJ), détaillera la feuille de route et l'architecture institutionnelle de la politique de quotas migratoires** proposée par Charles Rodwell, inspirée de celles menées au Canada et en Italie.

Toute cette politique reposera sur **le vote par le Parlement d'une « loi de programmation de l'Immigration »**, fixant ces quotas migratoires, notamment ceux visant l'immigration professionnelle.

Cette loi de programmation sera portée par le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, que Charles Rodwell souhaite rétablir et qui sera doté de compétences transversales en matière de délivrance des visas et des titres de séjour, de lutte contre l'immigration illégale, d'insertion des nouveaux arrivants et d'asile. **Cette politique de quotas migratoires nécessitera une révision constitutionnelle que Charles Rodwell juge indispensable.**

Charles Rodwell appelle l'ensemble des candidats de la droite et du centre à se saisir de ces propositions, qu'il met à leur disposition.

À propos de Charles Rodwell :
Député de la 1re circonscription des Yvelines, membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, Charles Rodwell est rapporteur spécial de la mission budgétaire « Immigration, asile, intégration » dans le cadre du projet de loi de finances. En février 2025, il lance officiellement son parti « Ensemble, Français ! » avec un objectif : combattre l'insécurité culturelle dans laquelle sont plongés des millions de Français, en faisant de l'identité française le cœur du projet politique de son parti, Renaissance.

Charles Rodwell est l'auteur de la proposition de loi dite « Philippine » visant à renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat, adoptée définitivement par le Parlement le 16 juin dernier. En octobre 2025, Charles Rodwell publie un rapport sur le coût pour nos finances publiques de l'accord France-Algérie de 1968. En septembre 2026, il a également rendu public, par la voie d'un rapport parlementaire, le coût de la lutte contre l'immigration illégale pour nos finances publiques.

Il est par ailleurs membre du conseil d'administration de Business France et a présidé la commission d'enquête de l'Assemblée nationale visant à lever les freins à la réindustrialisation de la France.